

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

|                    |                        |
|--------------------|------------------------|
| Forme du produit   | : Mélanges             |
| Nom commercial     | : ALTEA PRO - SURBRILL |
| Type de produit    | : Détergent            |
| Groupe de produits | : Produit commercial   |

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

|                             |             |
|-----------------------------|-------------|
| Destiné au grand public     |             |
| Catégorie d'usage principal | : Nettoyant |

##### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

ALTEA pro- GROUPE ARCANE INDUSTRIES  
73 AVENUE DU DOUARD, ZI LES PALUDS  
13685 AUBAGNE - FRANCE  
T +33 (0)4 42 82 16 95 - F +33 (0)4 42 82 16 77  
[laboratoire@arcane-industries.fr](mailto:laboratoire@arcane-industries.fr) - <http://www.alteapro.com>

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

|                  |                                                    |
|------------------|----------------------------------------------------|
| Numéro d'urgence | : Numéro ORFILA (INRS) FRANCE +33 (0)1 45 42 59 59 |
|------------------|----------------------------------------------------|

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Danger par aspiration, Catégorie 1 H304

Texte intégral des mentions H : voir section 16

##### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP)



|                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|----------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Mention d'avertissement (CLP)                | : Danger                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Composants dangereux                         | : hydrocarbures c11-c13, isoalkanes, <2% aromatics                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Mentions de danger (CLP)                     | : H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Conseils de prudence (CLP)                   | : P102 - Tenir hors de portée des enfants<br>P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un médecin, un CENTRE ANTIPOISON<br>P331 - NE PAS faire vomir<br>P405 - Garder sous clef<br>P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale |
| Phrases EUH                                  | : EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Fermeture de sécurité pour enfants           | : Applicable                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Indications de danger détectables au toucher | : Applicable                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |

#### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

# ALTEA PRO - SURBRILL

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Non déterminé.

#### 3.2. Mélanges

| Nom                                              | Identificateur de produit                        | %     | Classification selon la directive 67/548/CEE | Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] |
|--------------------------------------------------|--------------------------------------------------|-------|----------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|
| hydrocarbures c11-c13, isoalkanes, <2% aromatics | (N° CE) 920-901-0<br>(N° REACH) 01-2119456810-40 | >= 50 | Xn; R65<br>R66                               | Asp. Tox. 1, H304                                         |

Textes des phrases R et H: voir section 16

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

|                                           |                                                                                                                                                                        |
|-------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Premiers soins général                    | : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).         |
| Premiers soins après inhalation           | : En cas d'inhalation accidentelle, mettre la victime à l'air libre.                                                                                                   |
| Premiers soins après contact avec la peau | : Oter les vêtements et rincer la peau à l'eau.                                                                                                                        |
| Premiers soins après contact oculaire     | : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 20 minutes. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent. |
| Premiers soins après ingestion            | : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.                                                                      |

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Sable.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Combustible. La combustion produit des fumées nauséabondes et toxiques.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

|                                         |                                                                                                                                                                                                                                  |
|-----------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Instructions de lutte contre l'incendie | : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement. |
| Protection en cas d'incendie            | : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.                                                                                                                      |

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs. Ne pas laisser le produit se déverser de façon incontrôlée dans l'environnement. Ecarter toute source d'ignition.

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

|                          |                                                                                |
|--------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| Équipement de protection | : Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. |
| Procédures d'urgence     | : Eloigner le personnel superflu.                                              |

##### 6.1.2. Pour les secouristes

|                          |                                                                                        |
|--------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|
| Équipement de protection | : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.                            |
| Procédures d'urgence     | : Aérer la zone. Stopper la fuite. Obtenir la fuite si cela peut se faire sans danger. |

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

|                       |                                                                                                                                                              |
|-----------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Procédés de nettoyage | : Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Recueillir le produit répandu. |
| Autres informations   | : Eliminer conformément aux prescriptions locales applicables.                                                                                               |

# ALTEA PRO - SURBRILL

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Pour une utilisation à froid.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Eviter le rejet dans l'environnement.

Conditions de stockage : Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation.

Informations sur le stockage en commun : Conserver à l'écart des oxydants forts, bases fortes, acides forts.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés:

Assurer une ventilation adéquate.

#### Équipement de protection individuelle:

Gants. Lunettes de sécurité.

#### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié



## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Apparence : Limpide.

Couleur : Aucune donnée disponible

Odeur : orangée.

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : Aucune donnée disponible

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible

Point de fusion : Aucune donnée disponible

Point de congélation : Aucune donnée disponible

Point d'ébullition : Aucune donnée disponible

Point d'éclair : > 61 °C

Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible

Température de décomposition : Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible

Pression de vapeur : Aucune donnée disponible

Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible

Densité relative : Aucune donnée disponible

Masse volumique : < 1 g/l

Solubilité : Non miscible.

# ALTEA PRO - SURBRILL

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

|                        |                            |
|------------------------|----------------------------|
| Log Pow                | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité, cinématique | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité, dynamique   | : Aucune donnée disponible |
| Propriétés explosives  | : Aucune donnée disponible |
| Propriétés comburantes | : Aucune donnée disponible |
| Limites d'explosivité  | : Aucune donnée disponible |

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la section 7.

### 10.2. Stabilité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Acides forts, bases fortes et oxydants forts.

### 10.4. Conditions à éviter

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

fumée. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

|                                                                        |                                                                                       |
|------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| Toxicité aiguë                                                         | : Non classé                                                                          |
| Corrosion cutanée/irritation cutanée                                   | : Non classé                                                                          |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire                           | : Non classé                                                                          |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée                                | : Non classé                                                                          |
| Mutagénicité sur les cellules germinales                               | : Non classé                                                                          |
| Cancérogénicité                                                        | : Non classé                                                                          |
| Toxicité pour la reproduction                                          | : Non classé                                                                          |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)   | : Non classé                                                                          |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)  | : Non classé                                                                          |
| Danger par aspiration                                                  | : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. |
| Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles | : Nocif en cas d'ingestion.                                                           |

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.2. Persistance et dégradabilité

| ALTEA PRO - SURBRILL         |                           |
|------------------------------|---------------------------|
| Persistance et dégradabilité | Facilement biodégradable. |

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

# ALTEA PRO - SURBRILL

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Ecologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

| ADR                                                       | IMDG           | IATA           | ADN            | RID            |
|-----------------------------------------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| <b>14.1. Numéro ONU</b>                                   |                |                |                |                |
| Non déterminé.                                            | Non déterminé. | Non déterminé. | Non déterminé. | Non déterminé. |
| <b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b> |                |                |                |                |
| Non déterminé.                                            | Non déterminé. | Non déterminé. | Non déterminé. | Non déterminé. |
| Non déterminé.                                            | Non déterminé. | Non déterminé. | Non déterminé. | Non déterminé. |
| <b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>        |                |                |                |                |
| Non déterminé.                                            | Non déterminé. | Non déterminé. | Non déterminé. | Non déterminé. |
| Non déterminé.                                            | Non déterminé. | Non déterminé. | Non déterminé. | Non déterminé. |
| <b>14.4. Groupe d'emballage</b>                           |                |                |                |                |
| Non déterminé.                                            | Non déterminé. | Non déterminé. | Non déterminé. | Non déterminé. |
| <b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>                 |                |                |                |                |
| Non déterminé.                                            | Non déterminé. | Non déterminé. | Non déterminé. | Non déterminé. |
| Pas d'informations supplémentaires disponibles            |                |                |                |                |

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### - Transport par voie terrestre

Non déterminé.

#### - Transport maritime

Non déterminé.

#### - Transport aérien

Non déterminé.

#### - Transport par voie fluviale

Non déterminé.

#### - Transport ferroviaire

Non déterminé.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non déterminé.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substances Annexe XVII

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Solvant organique

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Fragrances allergisantes > 0,01%:

(R)-p-mentha-1,8-diène  
LINALOOL

Règlement sur les détergents : Étiquetage du contenu:

| Composant              | % |
|------------------------|---|
| parfums                |   |
| (R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE |   |
| LINALOOL               |   |

# ALTEA PRO - SURBRILL

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

**15.1.2. Directives nationales**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

Textes des phrases R-,H- et EUH:

|             |                                                                                    |
|-------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| Asp. Tox. 1 | Danger par aspiration, Catégorie 1                                                 |
| H304        | Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires |
| EUH066      | L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau            |

FDS UE (Annexe II REACH)

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit*